

**VAUD****Ministre tout en rose**

Tout juste élue à l'exécutif, Cesla Amarelle se confie sur ce nouveau challenge. **p. 9**

**TRAMPOLINE****Simon Progin au top**

Le gymnaste de Genolier est devenu samedi champion suisse en individuel. **p. 13**

**TRÉLEX****Plus polluée que prévu**

L'ancienne décharge de Molard-Parelliet subira des travaux d'assainissement. **p. 5**

**FOOTBALL****37 ans de suspension!**

Un jeune joueur de BRP a été suspendu jusqu'en 2054 par l'ACVF. **p. 3**

# LE QUOTIDIEN DE La Côte

125 ans

Des rives du Léman au pied du Jura

«On ne s'est pas laissés intimider par les mauvais coups d'Hermance. On est restés dans notre jeu pour aller chercher la victoire.»



**PATRICE PHILIPPE**, ENTRAÎNEUR DU NYON RUGBY CLUB. **p. 13**

Fondé en 1892 | N° 99 | Mardi 23 mai 2017 | CHF 2.50 | J.A. - 1260 NYON | [lacote.ch](http://lacote.ch)

## Gymnase de Morges: 25 printemps et déjà 5754 diplômés au compteur

**ANNIVERSAIRE** L'établissement a ouvert ses portes en 1992. Cette année-là, 184 élèves étaient répartis dans neuf classes.

**HISTOIRE** D'abord installé dans un bâtiment provisoire au bord du lac, le gymnase a déménagé à Marcelin en 2003.

**SOUVENIRS** D'anciens élèves restent marqués par les rencontres et les moments forts vécus durant leurs études. **p. 3**

## Trois mille faons fauchés chaque année



**FAUNE** Des hommes de bonne volonté, chasseurs, agriculteurs, pilotes de drones, se mobilisent pour sauver les faons qui sont nombreux à être mutilés ou trouvent une mort atroce lors des travaux de récolte. **p. 5**



CARLA DA SILVA

**ÉTOY****Nouveau tenancier pour l'épicerie**

Thierry Brondy a repris les rênes de l'épicerie villageoise au mois de février. Il succède ainsi à Philippe Blanc et la renomme «L'Echoppe». **p. 7**

**SOMMAIRE**

Un jour sur La Côte	<b>p. 3</b>
Nyon et son district	<b>p. 5</b>
Morges et son district	<b>p. 7</b>
Carnet de deuil	<b>p. 8</b>

**LA CÔTE.2**

Sports	<b>pp. 13 et 14</b>
Suisse	<b>pp. 15 et 17</b>
Monde	<b>pp. 18 et 19</b>
Cinéma	<b>p. 22</b>

**NOUS CONTACTER**

Route de Saint-Cergue 293,  
1260 Nyon 1  
**Téléphone** 022 994 41 11  
**Fax** 022 994 41 42  
**Rédaction** [info@lacote.ch](mailto:info@lacote.ch)  
**Publicité** [pub@lacote.ch](mailto:pub@lacote.ch)

### Un week-end de très belle tenue à Aubonne

**FANFARES** Le Giron des musiques de La Côte Est a vécu une riche édition, entre concours des solistes samedi, concours de marche dans les rues du bourg, du cinéma à l'Esplanade, et prestations d'ensemble le dimanche. Aidé aussi par un temps ensoleillé, même s'il ne fut pas dénué de fraîcheur sur le tard. Mais rien qui pût entacher une ambiance de sympathie et de partage au centre du Chêne. **p. 4**



CÉLINE REUILLE

### ÉVASION Minorque ou le charme de l'insularité **p. 12**



FOTOLIA.COM



# Un drone pour sauver les faons

## LA BELLE AVENTURE D'UN SAUVETAGE

Lundi 15 mai, un paysan de Prangins contacte Raymond Bourguignon, lequel appelle immédiatement Bastien Wahlen. Quelques minutes plus tard, le pilote de drone et son matériel sont sur place. «*Nous ne pouvons pas perdre de temps, car les agriculteurs sont dépendants de la météo. Quand ils décident de faucher, ils n'ont pas de temps à perdre car ils ne peuvent soulever pas remettre ce travail au lendemain.*»

Sa caméra détecte deux taches chaudes. «*J'ai eu de la chance, car en fin de journée, il est parfois difficile de détecter un animal, à cause du manque d'amplitude de la température.*» Equipé de gants, de manière à ne pas laisser son odeur sur l'animal qui serait alors abandonné par sa mère, il ramasse une pleine brassée d'herbes afin de limiter autant que possible les contacts avec l'animal. Cinq minutes plus tard, les deux faons sont hors de danger. Le paysan peut commencer à faucher son champ, la conscience tranquille. ●



Bastien Wahlen est ravi d'avoir pu sauver deux petits faons, lundi 15 mai, dans un pré de Prangins. LDD



La présence de deux animaux est bien visible sur l'écran de contrôle du drone. BASTIEN WAHLEN

aussi une autre utilité. Du reste, je le prête aussi fréquemment aux pompiers de Gland.

«Habituellement, l'agriculteur téléphone à M. Bourguignon la veille au soir pour le prévenir qu'il fauchera le lendemain matin. Nous intervenons tôt, vers 6 heures le matin, car à ce moment-là, le champ n'a pas encore été chauffé par le soleil et les animaux sont aisément détectable par la caméra thermique. A partir de midi, il n'y a pratiquement plus de différence entre la température du champ et le faon et il devient quasi impossible de le voir;» explique-t-il.

«Nous effectuons ces sauvetages depuis très longtemps, révèle Raymond Bourguignon. Mais pour contrôler un champ d'environ 12 hectares, nous sommes 7 à 8 personnes, plus des chiens. Nous avançons lentement, en ligne, pour nous assurer qu'aucun animal n'est présent. Cela nous prend généralement au moins deux heures.» Avec le drone, le gain de temps et l'efficacité sont multipliés. «En six minutes environ, nous arrivons à explorer un champ de 12 hectares.» témoigne le pilote. ●

### INFO

Le site [www.sauvetage-faons-vaud.com](http://www.sauvetage-faons-vaud.com) permet aux agriculteurs d'obtenir toutes les informations nécessaires. Ils peuvent aussi téléphoner à Raymond Bourguignon (079 626 54 71)

## NATURE Chaque année, quelque 3000 faons sont fauchés par des machines agricoles. La Fédération des sections vaudoises de la Diana veut les sauver.

DOMINIQUE SUTER  
dominique.suter@lacote.ch

«Sauvetage faons Vaud» est un regroupement de pilotes de drones, d'agriculteurs et de chasseurs qui se sont donnés comme mission de sauver les faons au printemps au moment des récoltes. Car chaque année, en Suisse, quelque 3000 faons pé-

risent ou sont atrocement mutilés par les machines agricoles au moment de la fauche.

Raymond Bourguignon, président de la Diana Nyon (association fédérant les chasseurs de la région) et membre du comité de la Fédération des sections vaudoises de la Diana, a mis sur pied un «plan d'urgence». Il souhaite sensibiliser les agriculteurs à cette problématique. «Notre objectif, à l'horizon 2018, est que les dix-neuf sections du canton puissent intervenir avec des drones. Actuellement, pour le district de Nyon, nous pouvons faire appel à trois personnes formées et qui ont l'équipement nécessaire pour in-

tervenir. Nous avons créé au sein de la fédération, une section spéciale qui gère ce dossier», précise Raymond Bourguignon. Tout cela pour mieux tuer ces bêtes à l'automne? «Non, sourit-il. Les chasseurs effectuent énormément de travaux pour le bien de la faune, que ce soit du nourrissage ou de l'aménagement de protections, et ce tout au long de l'année.»

### Le faon n'a pas d'odeur

Bastien Wahlen, agriculteur à Gland et pilote de drone, a eu vent de cette action. Et s'est mis en contact avec Raymond Bourguignon. Il intervient sur appel pour détecter les faons cachés

dans les champs grâce à la caméra thermique dont est équipé son drone.

«Les chevrettes mettent bas en mai, ce qui coïncide avec la fauche des premières prairies. Les terres destinées aux compensations écologiques ne sont fauchées qu'à partir du 15 juin. Nous sommes donc en pleine période dangereuse,» révèle le chasseur. Car les mères ont pour habitude de cacher leurs faons dans les herbes durant la journée, à l'abri des prédateurs. Le faon n'a pas d'odeur et est donc très difficile à détecter, y compris pour les chiens. Et la hauteur de l'herbe leur offre effectivement une bonne cachette.

A la tombée de la nuit, les mères rejoignent leurs petits, avant de retourner en forêt au petit matin.

En tant qu'agriculteur, Bastien Wahlen a été très vite sensibilisé à ce problème. C'est donc en partie par acte militant qu'il met à disposition sa maîtrise de la conduite d'un drone et son matériel pour sauver le maximum de bêtes. Il est indemnisé par la Diana à chacune de ses interventions. «Au départ, j'avais investi dans ce matériel, qui coûte plusieurs milliers de francs, pour surveiller les cultures. Il faut savoir que certaines maladies de la vigne sont détectables par drone, dit-il. Mais ce matériel pouvait avoir

## TRÉLEX

### La décharge de Molard-Parelliet doit être assainie

L'ancienne décharge publique nyonnaise de Molard-Parelliet est plus polluée que prévu. Située sur la commune de Trélex, au nord-est des captages d'Arpey, le site est sis le long de la route Blanche. Il a accueilli pendant plus de quinze ans (1964-1979) tous les déchets urbains de la commune de Nyon. Selon des sondages et forages effectués entre 2011 et 2012, les volumes à excaver sont de 270 000 m<sup>3</sup>, au lieu des 42 000 estimés auparavant. Une différence qui serait due à «l'exploitation du site sur plusieurs zones sans autorisation, après les années 70», selon le préavis qui a été déposé lundi soir au Conseil communal.

Dès lors, le coût du projet, initialement de 15 millions de francs, a quadruplé. Un premier préavis avait déjà été

retiré en 2016, suite au recours sur la procédure d'appel d'offres.

Forte de ce constat, la Municipalité a été obligée de revoir ses plans en matière d'assainissement. «Nous ne pouvions pas prendre de risque», explique la municipale Roxane Faraut Linares. Le captage d'Arpey est très important au niveau régional, en raison de la quantité et la qualité de ses eaux. Après l'étude de plusieurs variantes, c'est finalement celle de la mise en place d'un écran de protection enterré entre la décharge et les captages qui a été retenue. En plus, un traitement des eaux souterraines pourrait être effectué en aval si besoin.

Le projet est devisé à 4,5 millions de francs, dont 80% seront pris en charge par le canton. ● FD

## La Ville veut vendre une parcelle à la Mobilière

### NYON La vente de cette parcelle rapporterait 1,17 million de francs à la commune et augmenterait son parc locatif.

Pour combattre la pénurie de logement, la Ville souhaite vendre une part du domaine public à la Mobilière. Sise sur la route de Divonne, cette parcelle de 975 mètres carrés serait cédée à 1,17 million de francs, soit 1200 francs par mètres carrés. La Municipalité voit en cette transaction une opération gagnant-gagnant. «Cette parcelle n'a pas de valeur marchande en l'état, explique Maurice Gay, le municipal PLR en charge de l'urbanisme. La vendre nous permet non seulement de récupérer plus d'un million de francs, mais aussi d'augmenter le nombre de logements.» Car la Mobilière est déjà propriétaire du bâtiment situé juste au-dessus de la surface concernée, qui comporte aujourd'hui 15 logements.

Cet immeuble, construit en 1962, l'assureur souhaite le détruire pour en reconstruire un nouveau. Un impératif dû à la loi sur la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitations (LDTR). Pour permettre l'opération, la Ville doit enregistrer la parcelle au cadastre, la transformant ainsi en propriété privée communale.

### Des habitants relogés

Le nouveau bâtiment comportera deux étages, en plus du rez et d'un attique, pour une hauteur totale de 9 mètres. Au total, l'immeuble accueillera 21 logements, allant du 2,5 au 4,5 pièces, soit 6 logements en plus ou, selon les surfaces brutes de plancher, un potentiel de 17 habitants supplémentaires (47 contre 30 actuellement).

Pendant les travaux, les actuels habitants seraient relogés dans le quartier des Jardins du Couchant, où la Mobilière a acquis un immeuble. A leur retour, les

loyers n'auront pas pris l'ascenseur puisque la LDTR impose le maintien des prix de location actuels pour une durée de dix ans. Passé ce délai, l'assureur précise que les prix augmenteront, comme l'indique le préavis municipal qui a été déposé hier soir au Conseil communal.

L'annonce de la vente d'un terrain communal a de quoi surprendre, puisque la politique de la Ville en la matière est plutôt d'acquérir, afin de maîtriser le foncier. «En la matière, vu qu'il s'agit d'un tout petit terrain, nous n'avons pas été dogmatiques mais plutôt pragmatiques», commente le syndic Daniel Rossellat. ● FD



La parcelle de 975 m<sup>2</sup> a une forme très allongée. DR

PUBLICITÉ

Signez l'initiative !

[www.verts-vd.ch/](http://www.verts-vd.ch/)

**NON** AU GAZ DE SCHISTE

